



La Commune de Monatelé et l'ONG Graine de Vie main dans la main pour compenser l'empreinte écologique

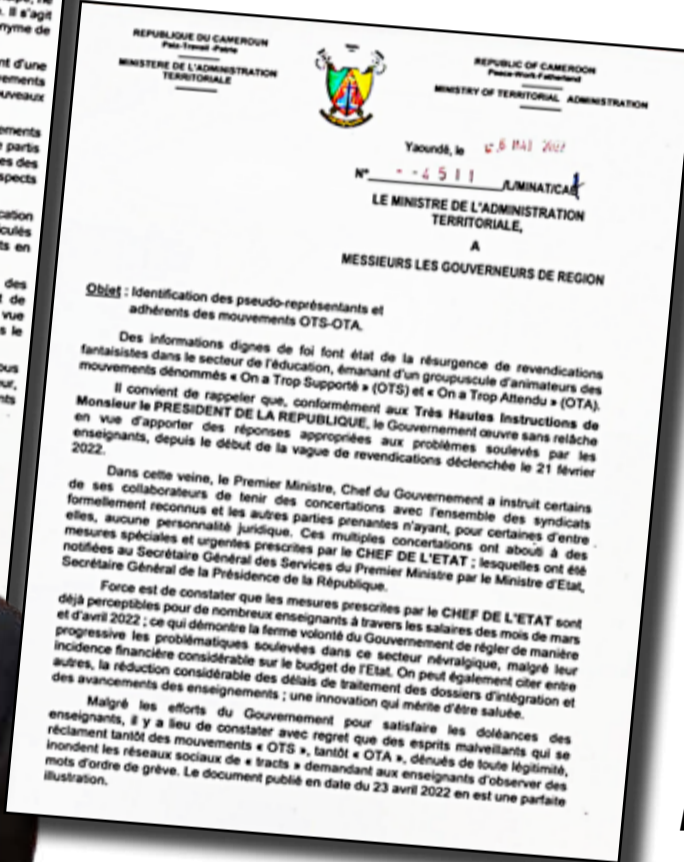
Dans l'optique de contribuer de manière efficace et efficiente au reboisement afin de lutter contre les changements climatiques, la commune de Monatelé sous l'impulsion de son Maire sa Majesté Prosper Parfait Mbassi Bessala a signé une convention de partenariat avec l'ONG Graine de Vie en vue de l'élaboration d'une pépinière de près de 7000 plans à la fois de cacaoyers, d'Orangers, de Niniers, de Palmiers Royaux, de Ndjansang, d'Olives Sauvages et de bien d'autres végétaux pouvant contribuer à réduire l'empreinte écologique. Les premiers fruits de ce partenariat ont été présentés vendredi, 06 mai 2022 au cours de la cérémonie de distribution desdits plans aux populations de la commune de Monatelé. Ladite cérémonie s'est tenue en présence des conseillers municipaux de la commune de Monatelé, de l'élite politique de la section RDPC Lekie-Ouest 1, des populations bénéficiaires et des autorités traditionnelles du village Nkol-Osananga qui a abrité cette cérémonie de distribution au sein de l'arrondissement de Monatelé, dans le département de la Lekie Région du Centre.

Le Quotidien

Lundi 9 mai 2022 - Prix 400 Fcfa N° 885

Informé, faire connaître, rayonner

HUMEUR



Le monde animalier est florissant dans la savane des saigneurs de la craie. Désormais, sur leurs traces, ils trouveront chasseur à la hauteur de leurs cornes de buffle. La chasse est ouverte dans les steppes, savanes, et autres éco(les) systèmes forestiers de l'Afrique en miniature. En ligne de mire : OTS, OTA et Cie. En tête de la troupe des chasseurs : Paul ATANGA NJI, en charge de la capture des Objets Volants Non Identifiés (OVNI), ONG et autres mouvements non légalisés, frappés d'illégitimité. C'est l'objet de la circulaire qui vient d'être adressée aux Gouverneurs de Région : identification des pseudo-représentants et adhérents OTS-OTA. Le décryptage de Jean ATANGANA, Editor-in-Chief.

Chasse ouverte contre OTS, OTA et Cie !

LA 136^{ème} ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL EN LÉGER DIFFÉRÉ AU MINFOPRA



Usages et usagers restent rois
Au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, comme les usagers, les usages sont rois. En l'absence du Chef de département ministériel, le personnel a choisi de célébrer en léger différé, soit le vendredi 06 mai 2022, la 136^{ème} édition de la Journée Internationale du Travail. Pour l'occasion, le délégué du personnel a salué l'excellent travail effectué au Minfopra sous l'égide du Ministre Joseph LE. Le MINFOPRA a accusé bonne réception des doléances exprimées, dont la revalorisation du statut des contractuels d'administration.

An 50 de l'État Unitaire : paix sociale et cohésion nationale au menu

Préserver la paix sociale et la cohésion nationale. A la faveur des célébrations marquant les 50 ans de l'Etat Unitaire du Cameroun, telle est la tâche explicitement réassignée à nos Forces de Défense et de Sécurité. Réassignée, parce qu'implicitement contenues dans leurs missions statutaires qui sont entre autres, de préserver l'intégrité du territoire national, la paix, la sécurité des personnes et des biens.

Au regard de la conscience, la justesse et le brio avec lesquels sont remplies ces missions, un tel rappel pourrait sembler parfaitement superfétatoire.

Cette prévenance civique et morale trouve pourtant sa justification dans l'espèce d'agitation sociopolitique et médiatique intellectuellement et moralement débilante, qui tend à répudier et disqualifier les fondements ontologiques irrécusables de l'unité des plus de 250 tribalités constitutives du peuple camerounais.

Une unité forgée depuis des temps immémoriaux, à force d'échanges commerciaux, de proximités géographiques, d'interpénétrations sociologiques, de mixités matrimoniales, et d'affinités idéologiques.

La conscience de l'identité d'appartenance ainsi obtenue se situe aux antipodes de la césure du bi-tribalisme ostracisant prôné par certains esprits obscurs, sur la base d'un coefficient linguistique d'importation. Comme si nos tribalités originelles ne seraient



venues à l'existence qu'à travers la pratique de l'anglais et du français.

Et c'est justement contre ces vellétés de négation de l'historicité de notre peuple, que se seront insurgés les artisans, gardiens et testateurs de notre Unité Nationale. Alors dans la fougue de la jeunesse, et subissant de plein fouet les insidieux artefacts de la domination étrangère, ces personnes avaient très tôt développé des liens de fraternité qui aujourd'hui encore, font mieux que résister aux narratifs frelatés, au sophisme de la haine, la violence et le meurtre.

En fait, l'âme unitaire du peuple camerounais se perpétue et se bonifie au fil du temps et des âges, impénétrable aux agressions erratiques des traîtres à la nation, des stipendiés en mendicité de vassalité auprès de peuplades venues d'ailleurs. Ces individus à la cupidité sans limites n'hésitent pas à persécuter leurs vénérables aïeux, pour le plaisir sadique de leurs suzerains.

Le contexte ainsi clarifié, et face aux débordements d'une jeunesse en destruction de repères, nos Forces de Défense et de Sécurité se doivent d'exalter la force de l'unité et la puissance de la cohésion, tirant en cela parti de leur origine nationale, et de leur caractère républicain. /



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

EXTRAIT **HF** editorial - N° 86 du 07 mai 2022

An 50 de l'État Unitaire : paix sociale et cohésion nationale au menu des Forces de Défense et de Sécurité

Au regard de la conscience, la justesse et le brio avec lesquels les FDS accomplissent leurs missions, un tel rappel pourrait sembler parfaitement superfétatoire. Cette prévenance civique et morale trouve pourtant sa justification dans l'agitation sociopolitique et médiatique intellectuellement et moralement débilante, qui tend à répudier et disqualifier les fondements ontologiques irrécusables de l'unité des plus de 250 tribalités constitutives du peuple camerounais. Sachons rester vigilants.



Capitaine de Vaisseau **ATONFACK GUEMO**
Chef de Division de la Communication - MINDEF



@mindefem

Capitaine de Vaisseau
ATONFACK GUEMO

Tweeter : twitter.com/mindef_cm

Facebook : www.facebook.com/mindefcameroun/

Youtube : [Ministère de la Défense du Cameroun](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Web : www.mindef-online.cm

☀️ HUMEUR

Le monde animalier est florissant dans la savane des saigneurs de la craie. Désormais, sur leurs traces, ils trouveront chasseur à la hauteur de leurs cornes de buffle. La chasse est ouverte dans les steppes, savanes, et autres éco(les) systèmes forestiers de l'Afrique en miniature. En ligne de mire : OTS, OTA et Cie. En tête de la troupe des chasseurs : Paul ATANGA NJI, en charge de la capture des Objets Volants Non Identifiés (OVNI), ONG et autres mouvements non légalisés, frappés d'illégitimité. C'est l'objet de la circulaire qui vient d'être adressée aux Gouverneurs de Région : identification des pseudo-représentants et adhérents OTS-OTA.

Chasse ouverte contre OTS, OTA et Cie !

D'abord la lettre, ensuite l'esprit de la lettre-circulaire que le Ministre de l'Administration Territoriale (MINAT), Paul ATANGA NJI, vient de signer. L'objet de la correspondance : « identification des pseudo-représentants et adhérents OTS-OTA ». Destinataires de premier ordre : les 10 (dix) Gouverneurs de Région. Date de signature : 08 mai 2022. Corps du document : 12 paragraphes. Ampliation : 07 copies officielles. Les unes, à titre de compte-rendu ; les autres, à titre d'information : Ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence de la République ; Secrétaire Général des Services du Premier Ministre ; Ministre des Finances ; Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale ; Ministre des Enseignements Secondaires ; Ministre de l'Éducation de Base ; Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

En lisant entre les lignes, l'esprit de la lettre apparaît clairement. En quelques points significatifs. 1) On en sait désormais un peu plus sur les véritables motivations de la

nion de crise. Elle est survenue dès le premier jour d'ouverture d'une semaine qui avait été bien grignotée jusqu'à mardi par un long week-end de jours fériés (Journée internationale du travail, fin du Ramadan...). 2) A la réunion de crise succèdent logiquement des actions dont l'urgence est clairement indiquée. La lettre de référence est signée un dimanche après-midi, le 08 mai. Une date symbolique. Historiquement. Le 08 mai 1945, fut fixée comme la date de capitulation sans condition de l'Allemagne lors de la Seconde Guerre mondiale. C'est un signal dans l'escalade que vient de connaître la crise des enseignants et l'option gouvernementale de donner une suite favorable et diligente à leurs revendications légitimes. 3) Les éléments de langage « policier » qui apparaissent de prime abord, renseignent à suffisance sur la nature des actions annoncées : « identification », « pseudo-représentants », « mouvements »... un tel choix lexical est manifestement délibéré pour que nul n'en ignore. « Dès ce jour », peut-on lire dans la circulaire, il sera procédé « à l'identification systématique et à l'interpellation, le cas échéant, des signataires des « tracts » véhiculés par les mouvements « OTS » et « OTA », conformément aux lois et règlements en vigueur ». 4) De toute évidence, c'est la fin de la récréation que siffle le Gouvernement dans les cours et salles de classe des établissements scolaires au Cameroun. Dorénavant, force restera à la loi et les rigueurs de la loi s'appliqueront aux « enseignants absents de leurs postes sans aucune raison valable ». 5) Pour éviter tout amalgame et toute méprise, la lettre du MINAT aux Gouverneurs de Région invite à « maintenir le contact avec les syndicats des enseignants légaux qui, de tout temps, ont fait preuve de compréhension et de patriotisme, et ont toujours travaillé avec les plénipotentiaires du Gouvernement en vue de trouver des solutions progressives et durables aux difficultés rencontrées dans le secteur éducatif ». 6) Derechef, l'État entend mettre hors d'état de nuire, et traquer jusqu'à leurs derniers retranchements, « les esprits malveillants » qui se réclament, tantôt du mouvement « OTS », tantôt du mouvement « OTA », « dénués de toute légitimité, qui inondent les réseaux sociaux de « tracts » demandant aux enseignants d'observer des mots d'ordre de grève. Le MINAT en veut pour preuve irréfragable « le document publié en date du 23 avril 2022 ». Donc, la cible est d'ores et déjà bien identifiée. Aussi bien les acteurs visibles que leurs commanditaires. Il s'agit, renseigne le document rendu

public par le MINAT, « de certains enseignants (une centaine) qui se réclament manifestement des mouvements « OTS » et « OTA » et « des responsables des partis politiques et d'ONG » naguère surpris en pleine réunion dont l'objet portait sur « des projets politiques à caractère insurrectionnel ». Ces suspects sont aujourd'hui en cours d'exploitation, précise le MINAT qui entend ainsi mettre fin à l'imposture des mouvements clandestins, pris en flagrant délit de conspiration contre l'État. 7) La chose est suffisamment grave, et les faits rapportés, suffisants, pour que chasse soit lancée contre les comploteurs de l'école républicaine, du dialogue social inclusif tant réclamé en cas de conflit social, et opportunément acté par le Gouvernement pour trouver solutions concertées aux problèmes d'intérêt commun. 8) Les premières retombées de ce dialogue républicain sont bien connues. A la lecture des bulletins de solde des personnels enseignants, il est loisible de constater la présence et la prégnance des effets financiers. De février à mars 2022, au titre du paiement du complément salarial mensuel pour les enseignants qui ne touchaient que 2/3 de leur salaire, et des indemnités de non logement, nombre d'enseignants sont passés de l'indice 335 à l'indice 430, et conséquemment d'un salaire mensuel de 128 mille à 219 mille francs CFA environ pour ceux qui ne bénéficiaient pas de leurs indemnités de non logement ; et de 159 mille à 219 mille francs CFA environ pour ceux qui en bénéficiaient déjà (source : Directeur des Personnels et Pensions au MINFI dans Dimanche Midi/CRTV du 08 mai 2022). En fin mai 2022 seront apurés les rappels des sommes dues relatives au non logement et au complément salarial. Et dès juin 2022, seront payés, de façon échelonnée, les rappels dûs dans le cadre des avancements et autres reclassements des enseignants. 9) A titre de rappel : le Président de la République avait déjà autorisé le déblocage de 2,7 milliards de francs CFA au titre des arriérés dûs aux enseignants mobilisés pour la correction des examens officiels de l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour le compte des exercices budgétaires 2020-2022. 10) A l'observation comme à l'analyse, il est aisé de saisir la bonne foi du Gouvernement et les visées politiques de certains enseignants dans la recherche des solutions aux doléances légitimes, exprimées dans le secteur éducatif. Ce secteur névralgique est en proie à une crise en voie de résolution. L'opinion est prise à témoin pour effectuer les arbitrages nécessaires. En cas de besoin. Dont acte !



Le décryptage de Jean ATANGANA, Editorialiste.

concertation du mercredi 04 mai 2022, tenue à 14h00, dans la Salle des Conseils de Cabinet à l'Immeuble Étoile. Sobrement, soporifiquement, subrepticement intitulée « réunion interministérielle consacrée à la résurgence des revendications dans le secteur éducatif », la concertation avait valeur et teneur d'une réu-

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail -Patrie
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION

Yaoundé, le

06 MAI 2022

N° - - 4 5 1 1 /MINAT/CAB

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE,

A

MESSIEURS LES GOUVERNEURS DE REGION

Objet : Identification des pseudo-représentants et
adhérents des mouvements OTS-OTA.

Des informations dignes de foi font état de la résurgence de revendications fantaisistes dans le secteur de l'éducation, émanant d'un groupuscule d'animateurs des mouvements dénommés « On a Trop Supporté » (OTS) et « On a Trop Attendu » (OTA).

Il convient de rappeler que, conformément aux Très Hautes Instructions de Monsieur le **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**, le Gouvernement œuvre sans relâche en vue d'apporter des réponses appropriées aux problèmes soulevés par les enseignants, depuis le début de la vague de revendications déclenchée le 21 février 2022.

Dans cette veine, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a instruit certains de ses collaborateurs de tenir des concertations avec l'ensemble des syndicats formellement reconnus et les autres parties prenantes n'ayant, pour certaines d'entre elles, aucune personnalité juridique. Ces multiples concertations ont abouti à des mesures spéciales et urgentes prescrites par le **CHEF DE L'ETAT** ; lesquelles ont été notifiées au Secrétaire Général des Services du Premier Ministre par le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Force est de constater que les mesures prescrites par le **CHEF DE L'ETAT** sont déjà perceptibles pour de nombreux enseignants à travers les salaires des mois de mars et d'avril 2022 ; ce qui démontre la ferme volonté du Gouvernement de régler de manière progressive les problématiques soulevées dans ce secteur névralgique, malgré leur incidence financière considérable sur le budget de l'Etat. On peut également citer entre autres, la réduction considérable des délais de traitement des dossiers d'intégration et des avancements des enseignements ; une innovation qui mérite d'être saluée.

Malgré les efforts du Gouvernement pour satisfaire les doléances des enseignants, il y a lieu de constater avec regret que des esprits malveillants qui se réclament tantôt des mouvements « OTS », tantôt « OTA », dénués de toute légitimité, inondent les réseaux sociaux de « tracts » demandant aux enseignants d'observer des mots d'ordre de grève. Le document publié en date du 23 avril 2022 en est une parfaite illustration.

Initialement, le Gouvernement avait de bonne foi associé les enseignants qui se réclament des mouvements « OTS » ou « OTA » aux concertations qui, en principe, ne concernaient que les syndicats du secteur éducatif ayant une existence légale. Il s'agit là indéniablement d'une posture d'apaisement et d'ouverture qui n'est pas synonyme de faiblesse.

A ce jour, il apparaît que les mouvements « OTS » ou « OTA » disposent d'une centaine de représentants. Ce qui confirme le caractère illégal de ces mouvements couplé au fait que le Gouvernement se retrouve confronté chaque fois à de nouveaux interlocuteurs avec des revendications additionnelles.

Bien plus, certains enseignants qui se réclament manifestement des mouvements « OTS » et « OTA » ont été surpris en pleine réunion avec des responsables de partis politiques et d'ONG. L'objet des échanges n'avait aucun rapport avec les doléances des enseignants, mais plutôt des projets politiques à caractère insurrectionnel. Ces suspects sont actuellement en cours d'exploitation.

Par conséquent, vous voudrez bien procéder dès ce jour, à l'identification systématique et à l'interpellation, le cas échéant, des signataires des « tracts » véhiculés par les mouvements « OTS » et « OTA », conformément aux lois et règlements en vigueur.

Par contre, vous veillerez à maintenir le contact avec les syndicats des enseignants légaux qui, de tout temps, ont fait preuve de compréhension et de patriotisme et ont toujours travaillé avec les plénipotentiaires du Gouvernement en vue de trouver des solutions progressives et durables aux difficultés rencontrées dans le secteur éducatif.

Pour les enseignants absents de leurs postes sans aucune raison valable, vous tiendrez la main ferme à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur, conformément à la lettre à vous adressée par Madame la Ministre des Enseignements Secondaires en date du 28 avril 2022.

J'attache du prix au strict respect de ces prescriptions./-

Copies :

- MINETAT/SG-PR
- SG/PM
- MINFI
- MINTRSS
- MINESEC
- MINEDUB
- MINFOPRA



LA 136ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL EN LÉGER DIFFÉRÉ AU MINFOPRA

Au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, comme les usagers, les usages sont rois. En l'absence du Chef de département ministériel, le personnel a choisi de célébrer en léger différé, soit le vendredi 06 mai 2022, la 136ème édition de la Journée Internationale du Travail. Pour l'occasion, le délégué du personnel a salué l'excellent travail effectué au Minfopra sous l'égide du Ministre Joseph LE. Le MINFOPRA a accusé bonne réception des doléances exprimées, dont la revalorisation du statut des contractuels d'administration.

Daniel Oumarou

Usages et usagers restent rois

Depuis des décennies, les préoccupations relatives au travail constituent l'une des priorités du Gouvernement camerounais. Tout est alors mis en œuvre pour l'amélioration du dispositif légal et réglementaire qui encadre diverses professions, mais également le cadre et les conditions dans lesquels le personnel est appelé à rendre au quotidien service. Les avancées technologiques doublées de la pandémie à Covid-19 ont profondément impacté le déroulement du travail dans diverses organisations. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative n'a pas échappé à cette situation. C'est ainsi qu'une place de choix est accordée à l'analyse de l'impact du rapport santé-physique et mental des travailleurs dans la production des biens et services utiles aux hommes. Le thème de cette 136ème édition s'intitule « Monde de travail : lutte contre la Covid-19, protection des emplois et productivité ». Un thème fort évocateur qui rappelle le contexte dans lequel les travailleurs ont œuvré



depuis l'avènement du Covid-19. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est resté sur le qui-vive pour lutter efficacement contre la Covid-19, question de protéger le personnel. De la sensibilisation sur les mesures barrière, à l'acquisition d'un portique désinfectant en passant par l'organisation des séances de dépistage, et la mise en place des points de lavage des mains, le personnel du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative est fortement protégé contre la Covid-19. Le Chef de ce département ministériel, le ministre Joseph LE, reste attentif à l'environnement sanitaire de son personnel. Il (le ministre, ndlr) n'oublie pas non plus l'environnement de travail. Un chapelet d'actions allant dans ce sens est alors récité à son actif. C'est les cas de la construction de la maison de l'usager qui a facilité le décongestionnement des couloirs du bâtiment principal, la construction et l'équipement complet de l'immeuble abritant le restaurant et la salle de réunion du club Minfopra etc... Le personnel, par la voix de son représentant, en la personne de ZANGA BALLA Marie Chantal, épouse BOH, a remercié le patron de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative pour le cadre du travail qu'il donne au

personnel du Minfopra. S'appuyant sur l'adage populaire : « qui dit merci en demande encore », le délégué du personnel a tout de même relevé les manquements qui existent encore et qui sont très importants pour des facilités au travail et pour la cohésion sociale. Au quartier Dragage à Yaoundé où se trouvent certains services du Minfopra, les problèmes d'eau se posent avec acuité. En réponse à cela, Joseph LE a donné une instruction, séance tenante, à son collaborateur, le Directeur des Affaires Générales, pour trouver une solution dès le lundi 09 Avril 2022. Le personnel reconnaît les efforts fournis par leur patron. Des efforts qui vont se poursuivre d'après le discours du Ministre ; d'autres actions sont envisagées dans le but d'assurer l'épanouissement du personnel en milieu professionnel. C'est à juste titre que le délégué du personnel a demandé à ses collègues d'être disciplinés et performants, afin que l'usager soit satisfait. D'ailleurs, le Credo du Ministre de la Fonction qui le leur a réitéré est : « Au Minfopra, l'usager est roi ». Le ministre a profité de cette occasion pour installer les bureaux des délégués du personnel. La modernisation de la Fonction Publique camerounaise continue de faire son bonhomme de chemin.



Joseph Le, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative



Beaucoup est déjà fait pour améliorer le cadre et les conditions de travail au niveau du Minfopra. Mais, il s'agit d'un processus. Ce que j'ai de plus retenu, c'est ce qui apparaît un peu comme une disponibilité au niveau du statut entre fonctionnaires et les agents de l'Etat relevant du code de travail. Ils ont souhaité par exemple que certains textes soient revus. Je peux les rassurer, et il ne s'agit pas que de ceux du Minfopra, c'est l'ensemble du personnel de l'Etat. Je peux les rassurer en disant beaucoup de travail a déjà été fait et est en train d'être fait. Nous attendons simplement l'aboutissement. Parce que, comme

vous vous rappelez certainement, le 06 novembre 2018, le Chef de l'Etat s'était engagé à améliorer les conditions de travail et même de vie des agents publics ; à partir de ce moment, on s'est mis au travail et beaucoup de textes sont en cours de révision parce qu'effectivement, ces textes sont pour la plupart obsolètes. Donc, je demande tout simplement à mes collaborateurs et à tous les autres agents publics d'être un tout petit peu patients parce que le travail est en cours. Maintenant, il y a des problèmes que nous pouvons résoudre en interne. On se rend par exemple compte que les agents de l'Etat relevant du code de travail sont quelque peu lésés ; nous ne pouvons pas laisser perdurer une telle situation, nous allons l'examiner en profondeur avec eux d'ailleurs pour essayer d'équilibrer un tout petit peu. Parce que, parmi les agents de l'Etat relevant du code de travail, il y a des jeunes filles et des jeunes gens qui sont très bien formés. Certains ont même le Doctorat, d'autres ont le Master, la Licence et qui peuvent être utiles. Il ne s'agit pas de donner l'impression de les léser parce qu'ils ne sont pas fonctionnaires. Tous autant que nous sommes, nous sommes tous au service de l'Administration.

ZANGNA BALLA Marie Chantal, épouse BOH, délégué du personnel au Minfopra



La 136^{ème} édition de la fête Internationale du travail marque le temps d'arrêt pour faire le récapitulatif, le résumé de tout ce que nous avons vécu tous ici au Minfopra avec Son Excellence Joseph LE, qui a tellement œuvré pour que les usagers rois soient satisfaits au quotidien. Nous avons

une nette avancée dans l'amélioration des conditions de travail. Nous avons tout le bâtiment qui a été refait, du sol jusqu'au revêtement des rideaux. Le matériel a été mis à la disposition du personnel pour que nous puissions travailler dans la sérénité. Nous avons la construction d'une maison pour usager pour que le personnel reçoive les usagers dans de bonnes conditions, et que les usagers eux-mêmes qui sont ici les usagers rois, soient dans de bonnes conditions, puissent poser leurs problèmes et avoir des solutions adéquates aux problèmes qu'ils ont posés. Nous avons assisté depuis un certain temps à des multiples conférences de presse où le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative n'a eu de cesse d'expliquer nos procédures au quotidien à l'opinion publique, pour qu'elle perçoive davantage comment sont les procédures administratives au Minfopra.



PROGRAMME DE REBOISEMENT AU CAMEROUN

Dans l'optique de contribuer de manière efficace et efficiente au reboisement afin de lutter contre les changements climatiques, la commune de Monatelé sous l'impulsion de son Maire sa Majesté-Prosper Parfait Mbassi Bessala a signé une convention de partenariat avec l'ONG Graine de Vie en vue de l'élaboration d'une pépinière de près de 7000 plans à la fois de cacaoyers, d'Orangers, de Niniers, de Palmiers Royaux, de Ndjansang, d'Olives Sauvages et de bien d'autres végétaux pouvant contribuer à réduire l'empreinte écologique. Les premiers fruits de ce partenariat ont été présentés vendredi, 06 mai 2022 au cours de la cérémonie de distribution desdits plans aux populations de la commune de Monatelé. Ladite cérémonie s'est tenue en présence des conseillers municipaux de la commune de Monatelé, de l'élite politique de la section RDPC Lekie-Ouest 1, des populations bénéficiaires et des autorités traditionnelles du village Nkol-Osananga qui a abrité cette cérémonie de distribution au sein de l'arrondissement de Monatelé, dans le département de la Lekie Région du Centre.

Germain Willy Abena

La Commune de Monatelé et l'ONG Graine de Vie main dans la main pour compenser l'empreinte écologique



C'est une vaste pépinière de près de 7000 plans qui a été délocalisée du lieu dit Pierre Abbé dans le village Nkol-Osananga, dans la commune de Monatelé vers les domiciles ou les plantations des bénéficiaires de cette commune d'arrondissement situé dans le département de la Lekie, Région du Centre. Cette délocalisation intervient dans le cadre de la matérialisation et de la concrétisation de la convention récemment signée entre la commune de Monatelé et l'ONG Belgo-Luxembourgeoise Graine de Vie. «Je souhaite la bienvenue à toute l'équipe, au Maire et aux conseillers municipaux de Monatelé qui ont voulu que cette cérémonie soit à Nkol-Osananga et je suis heureux d'être parmi les premières chefferies de l'arrondissement à bénéficier de ce projet», a déclaré Bienvenu Essimi, Représentant du Chef du Village Nkol-Osananga. C'est réuni dans ce village de Nkol-Osananga au bord de la Lekie dans le cadre de la cérémonie de distribution de plans relatifs à la convention signée, entre

l'ONG Graine de Vie et la commune de Monatelé que, les conseillers municipaux, le président de la section RDPC Lekie-Ouest 1, la présidente de la section OFR-DPC Lekie Ouest I, les présidents des sous sections RDPC Lekie Ouest I, sa Majesté le représentant du Chef de Groupement de Nkol-Kosse et les populations riveraines ont tour à tour reçu des mains du Maire de Monatelé sa Majesté Prosper Parfait Mbassi Bessala, et des mains du Représentant de l'ONG Graine de Vie au Cameroun Franck Mindja des plans de Cacaoyers, de Pruniers, de Nimiers, de Ndjansang, d'Olives Sauvages, de Palmiers Royaux et de bien d'autres végétaux pouvant contribuer à compenser l'empreinte écologique. En effet, c'est en donnant les assurances de faire bon usage de ces plans que la commune de Monatelé qui est d'ailleurs reconnue comme une commune agricole a réceptionné les prémices de cette convention qui pose le pied sur l'étrier du reboisement et de la lutte contre les changements climatiques.

C'est un coup de maître à double impact que vient de jouer la commune de Monatelé à travers cet accord de partenariat avec l'ONG Graine de Vie. Non seulement elle participe de manière efficiente à la lutte contre les changements climatiques mais en plus elle encourage de manière concrète sa population à continuer de cultiver le Cacao, Le Njansang, les Palmiers Royaux, les Olives Sauvages, les Orangers afin de mieux lutter contre la pauvreté en contribuant à la pérennisation des espèces végétales. En adéquation avec les closes de cette convention entre l'ONG Graine de Vie et la commune de Monatelé, ces plans ont été distribués aux populations bénéficiaires gratuitement. C'est donc un important appui que vient d'offrir cette ONG à la commune de Monatelé qui n'a pas boudé le plaisir qui le sien de recevoir ces plans qui d'ici quelques mois permettront de régénérer les plantations de Cacao et des autres variétés élaborées dans cette commune de Monatelé. Le Cacao étant la variété la plus cultivée dans cette commune, l'ONG Graine de Vie dont la vocation est de compenser l'empreinte écologique en se conformant à la demande des communes a produit à Monatelé 5563 plans de Cacao. Dans l'optique du pavoiement des rues de cette commune, des milliers de plans de Palmiers Royaux ont également été élaborés avec environ 230 orangers. «Que les uns et les autres ne s'en offusque pas. Ce n'est que le début. D'après la convention qui a été signée avec Graine de Vie. Pour le moment nous avons choisi de distribuer ces plans à certaines personnes dont certains Chefs traditionnels, certains conseillers municipaux, certains planteurs, certaines femmes», a relevé le Maire Prosper Parfait Mbassi. Il a d'ailleurs souligné que «ceux qui n'ont rien eu auront la prochaine fois». Cette cérémonie de distribution a également permis de sensibiliser les bénéficiaires sur le bon usage de ces plans et sur l'importance de contribuer à la lutte contre le déboisement et les changements climatiques. «Les bouleversements climatiques sont des conséquences des activités menées par les hommes. Nous vivons, nous cultivons et nous reboisons mais nous devons penser à d'avantage remplacer ce que nous utilisons pour les générations futures», a déclaré le représentant de l'ONG Graine de Vie Franck Mindja. Pour ce qui es reste, l'ONG Graine de Vie est une organisation Belgo-Luxembourgeoise qui est implantée dans plusieurs Pays en Afrique et notamment ici au Cameroun. Ses activités principales consistent à reboiser et à lutter contre les changements climatiques.



PROGRAMME DE REBOISEMENT AU CAMEROUN

Franck Mindja, Représentant Graine de vie cameroun



Nous sommes une ONG de droit Belge et de droit Luxembourgeoise Installée au Cameroun depuis plus d'un an. Nous menons des activités de sensibilisation et de reboisement pour lutter contre le réchauffement climatique. Au Cameroun nous sommes déjà dans la commune de Bandjock ou se trouve d'ailleurs notre siège social, dans la commune de Nanga-Eboko, dans la commune d'Afanloum, dans la commune de Lembe, la commune de Kiki, la commune de Mitoukou, la commune de Monatelé où nous sommes pour ce qui est du Centre. À l'Ouest nous sommes à Mbouda et à la commune de Batcham; dans le Littoral nous sommes dans la commune djombe Pendja; à l'Est nous sommes dans la commune de Doumé, la commune de Mboma, la commune de Bertoua et je profite de l'occasion pour

vous dire que durant toutes les années qui vont suivre nous allons nous installer dans 13 communes supplémentaires. Cela veut dire que chaque année nous allons enrôler 13 communes de plus. Actuellement nous fonctionnons avec les fonds du Grand duché de Luxembourg qui nous a parrainé sur une période de 4 années pour un projet de 13 communes par ans. A Monatelé où nous sommes aujourd'hui, je tiens à préciser que nous sommes au jour de la distribution des plans. C'est une étape de notre intervention dans les communes où nous intervenons. Ça veut dire que nous commençons par installer les pépinières où nous avons des plans. Ces plans sont mis en fonction des besoins de la population de chaque commune. Tous les plans observés ici aujourd'hui n'ont pas été mis de façon anodine. Ce sont des requêtes que nous avons de la commune et de la population. Ici c'est en majorité le Cacao comme vous pouvez le constater. Les populations du département de la Lekie sont très laborieuses et à Monatelé aujourd'hui nous distribuons déjà les plans. Sur une pépinière de 10 mille plans nous avons en moyenne 6 mille plans de Cacaoyer. Nous avons des Orangers, des Niniers, des Cacaoyers, des palmiers Royaux, quelques Pruniers, des Olives sauvages et du Njansang.

André Marie BILEGUE, Président de la Section RDPC Lekie-Ouest 1



Mes impressions sont très bonnes et je pense qu'il faut multiplier ce genre d'action parce qu'aujourd'hui nous luttons contre la pauvreté et c'est votre participation et votre contribution qui nous intéresse. C'est pour que nous puissions sortir nos populations de la misère et de la pauvreté afin que les uns et les autres puissent se prendre en charge avec ce genre d'initiative. Je souhaite qu'on puisse continuer et que vous soyez d'avantage à nos côtés et aux côtés de nos populations.

Majesté Marie Robert Eloundou Chef du Village Ekekom



C'est un sentiment de fierté qui m'habite. La fierté d'appartenir au sol de Monatelé donc le Maire est porteur d'une telle initia-

tive. Un sentiment de gratitude à l'égard du Maire et du partenaire de la Mairie de Monatelé. En même temps je voudrais exprimer non seulement ma gratitude mais aussi je voudrais me satisfaire de cette vision prospective du Maire de Monatelé. Il participe ainsi à la lutte contre les fléaux climatiques dont nous ressentons l'impact dans notre zone. Parce que nous sommes dans une région qui est limitrophe à la Sanaga et au Mbam. De plus en plus, nous ressentons les effets des changements climatiques. Participer ainsi à amener les populations à s'impliquer, à se prendre en charge. Cette bataille contre les changements climatiques est tout simplement encourageante et nous appelons le Maire qui est soucieux de notre vécu quotidien à densifier et à pérenniser cette initiative.

Prosper Parfait Mbassi Bessala, Maire de Monatelé



Merci de me donner l'opportunité de parler de la cérémonie de ce jour qui est une cérémonie de distribution des plans de Cacaoyer, d'Orangers, de Njansang, d'Olives Sauvages, de Niniers et plein d'autres. C'est une convention qui a été signée entre l'ONG Graine de Vie et la commune de Monatelé. Nous savons que la commune de Monatelé est essentiellement agricole, nous savons également que nous assistons actuellement à une détérioration très poussées de la couche d'ozone due au déboisement. Nous avons pensé qu'à travers cette convention signée avec Graine de Vie, nous allons reconstituer l'Oxygène à travers ces plans que nous distribuons aujourd'hui à tous les conseillers municipaux de la commune de Monatelé, à tout l'exécutif de la commune de Monatelé, à tous les Chefs de Monatelé, aux notables. Au vu du nombre nous n'avons pas pu donner à tout le monde. Nous pensons que

c'est une collaboration qui va aller de l'avant. Avec Graine de Vie, nous allons augmenter la taille de la pépinière et le nombre de plan. Nous pensons contribuer à notre manière à la protection et à la préservation de l'environnement qui est une préoccupation mondiale de l'heure. Je voudrais dire merci, au non de toutes les populations de la commune de Monatelé à l'ONG Graine de Vie qui a à travers la convention signée s'est engagée à la mise sur pied de cette pépinière. Je lui dis merci et comme on le dit habituellement qui dit merci en redemande parce que la demande est très forte. Je voudrais rassurer notre partenaire Graine de Vie de notre disponibilité à cheminer avec lui dans la protection de l'environnement qui j'imagine est le leitmotiv de leur existence. À vous tous qui êtes venus, je dis merci. Maintenant aux populations bénéficiaires des plans, elles ont reçu des plans, elles ont été outillées quant à la mise terre de ces plans. Il faudrait que chacun, une fois chez lui en face bonne usage. Qu'il mette ces plans en terre, qu'il respecte les mesures de distanciation de mise en terre qui leur ont été édictées par le personnel technique de Graine de vie et qu'ils veillent sur ces plans comme leurs propres enfants parce que ça devrait constituer un échantillon et une motivation spéciale de protection de la nature. Nous savons tous les problèmes que nous avons à cause du réchauffement climatique. À vous autres de dis merci de nous avoir accompagné dans cette initiative.

Conseillère municipale à la commune de Monatelé



Ce que nous pouvons tirer comme conclusion de ce partenariat, c'est qu'il est en bonne voie et nous remercions grandement l'ONG Graine de Vie. Nous voyons que nous allons parler le même langage qui va dans le sens du développement surtout écologique donc nous pouvons souhaité que ce partenariat continu pour l'évolution, le développement de l'arrondissement de Monatelé qui est le Chef lieu du département de la Lekie.

Armel Tsimi, Chef service Communication de l'ONG Graine de vie au Cameroun



Merci pour l'occasion que vous nous donnez. Graine de Vie est une ONG Belgo-Luxembourgeoise qui est implanté dans plusieurs Pays en Afrique et notamment ici au Cameroun. Nous faisons effectivement le Reboisement. C'est notre activité principale. Au delà du reboisement nous faisons dans la sensibilisation par rapport à l'impact de l'humain dans les changements climatiques. Aujourd'hui nous observons tous des changements climatiques quelque soit notre niveau ou nos orientations, que ce soit au village ou en ville. On peut tous identifier tout ce qui est de nature à modifier notre vie. Nous voulons compen-

ser l'empreinte écologique c'est à dire. Nous voulons replanter pour absorber le dioxyde de carbone et rejeter de l'Oxygène parce qu'aujourd'hui les plans que nous donnons ont une importante valeur pour notre avenir. Une seule plante mise au sol peut sauver des multiples personnes. C'est la raison pour laquelle notre objectif n'est pas de distribuer des plans qui vont principalement bénéficier aux populations. Notre objectif premier est de reboiser maintenant au delà du reboisement on se dit qu'il faudrait bien que les populations se sentent à l'aise avec le reboisement qui s'effectue avec le type de plans qui est mis au sol. Notre activité principale c'est le reboisement. Nous assistons les communes dans leurs activités parce que notre législateur a décidé d'attribuer aux communes cette responsabilité de préserver l'environnement. Nous sommes dans l'accompagnement de la commune de Monatelé aujourd'hui. Pour ce fait là, c'est un essai et nous espérons multiplier des occasions et les opérations dans ce sens là. Nous avons implanté plus de 4 variétés et nous avons mis au sol 10 mille plans mais avec les difficultés de production, il y'a eu des plans qui n'ont pas produit donc nous sommes sensiblement à près de 7 mille plans produits différentes variétés. Nous tenons à préciser que cela dépend de la demande locale.

✦ CÉLÉBRATION DE LA 136ÈME DE LA FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La 136^{ème} édition de la journée internationale de travail continue de faire écho dans l'administration camerounaise. Le Ministère de l'administration territoriale s'est réuni jeudi 5 mai 2022 à la salle des conférences dudit ministère pour explorer le thème de la 136^{ème} édition. C'était en présence de l'expert venu du Ministère de travail et de la sécurité sociale. La discipline et la performance ont été des maîtres mots pour montrer l'exemple d'une administration de qualité

Lazare NOMO

L'administration territoriale prône la discipline et la performance comme deux leviers essentiels pour une administration exemplaire

« Monde du travail : lutte contre la Covid-19, protection des emplois et productivité ». C'est le thème de la célébration de la 136^{ème} édition de la fête Internationale du Travail. Dans le cadre des festivités marquant cette célébration, le personnel du ministère de l'Administration Territoriale s'est réuni Jeudi 5 mai 2022, à une table ronde. Ladite table ronde consistait à revenir sur le thème de la journée internationale du travail. L'expert Yen Njoya venu du ministère du travail et de la sécurité sociale a présenté le contexte de création de la journée internationale du travail, et les textes légaux qui encadrent le travail au Cameroun. Une journée qui selon l'expert consiste à mener des réflexions pour l'amélioration des conditions de vie du travail. Bien que cela soit une préoccupation universelle, le personnel du Minat se doit d'adapter ce thème au contexte camerounais. Dans son exposé, l'expert s'est réjoui des innovations des pouvoirs publics dans l'administration camerounaise. C'est le cas de la modernisation de l'administration pu-



Yen Njoya, Expert Ministère du travail et de la Sécurité Sociale



Nous pensons qu'au niveau du ministère de l'Administration Territoriale, le personnel a mieux assimilé la préoccupation gou-

vernementale relativement à la célébration de cette 136^{ème} édition de la Journée Internationale du Travail. Ceci par rapport à la lutte contre la Covid-19 qu'à la productivité de l'administration publique en termes de performances, de rendement et de valorisation de différents emplois. On peut se sentir heureux encouragé et penser que les perspectives sont meilleures en terme d'implication du personnel. Car aujourd'hui nous parlons de la résilience de la Covid-19 face à notre administration. La fête Internationale du Travail ne concerne pas seulement le secteur privé. Mais elle concerne également les administrations publiques qui disposent d'un personnel qui est appelé à apporter au niveau des usagers une bonne qualité du service public.

blique. Pour Yen Njoya, « les pouvoirs publics consacrent une proposition à la modernisation de la fonction publique camerounaise ». L'expert fait également observer que dans la carrière des agents de l'Etat, tout comme celle des fonctionnaires l'on observe une absence de différence de traitement. Monsieur Abanda Théophile, Sous directeur du personnel de la solde et des pensions à la Direction des ressources humaines quant à lui est revenu sur la pandémie du Covid-19 en relevant les actions fortes menées par le Ministre de l'administration territoriale Paul Atanga Nji. Lesquelles actions ont connu une efficacité au sein de

ce département ministériel. C'est les cas des mesures barrières édictées par le gouvernement, le test Covid-19 du personnel. Le Sous directeur a demandé au personnel de rester davantage discipliné et performant pour l'exemplarité de l'administration territoriale qui est une vitrine de l'administration camerounaise. Le personnel n'a pas manqué de poser des doléances. Cette réflexion menée à travers cette table ronde est une satisfaction pour le personnel qui a compris le fonctionnement du monde de travail à l'instar des agents de l'Etat nouvellement affectés au ministère de l'Administration Territoriale.

Angèle Ndzié,



La journée Internationale du Travail est une opportunité qui est donnée aux employeurs pour magnifier les employés. Pour des questions de calendrier, nous avons pensé qu'il était mieux de décaler cette table ronde. Parce qu'au vue de l'activité il fallait qu'on soit plus posé c'est la raison pour laquelle nous tenons cette activité aujourd'hui. Nous pensons que c'est une activité importante pour le personnel du ministère de l'Admi-

nistration Territoriale. Le thème qui a été retenu au Ministère du travail et de la sécurité sociale est le même thème retenu au niveau international. C'est un thème qui nous interpelle à réfléchir et à établir un bilan. Le Covid-19 existe depuis 3ans et déjà il y a eu beaucoup de dégâts. Nous sommes certes dans une administration publique, mais nous avons le souci du rendement. La pandémie est un obstacle majeur à ce rendement. Donc, il fallait qu'on s'arrête un moment pour voir si depuis la venue du Covid-19 nous n'avons pas eu dégâts. Heureusement, nous constatons que notre administration et le gouvernement tout entier se sont déployés pour maintenir les emplois qui existaient déjà. Et même pour rajouter. Parce que parlant des personnels relevant du code de travail au niveau de la fonction publique, nous en recevons jusqu'à présent. Au terme de ces échanges, nous sommes satisfaits. Car les intervenants nous ont donné suffisamment de matière par rapport à ce que nous espérons. Nous pensons que le personnel en tirera profits de ces enseignements.

Judicaël Blasquez épouse Moussa, Délégué du personnel au Minat.



En tant que délégué du personnel, le thème retenu est largement évocateur. Parce que à travers ce thème, nous avons beaucoup appris sur la condition du travailleur. L'essence même de ce que la commémoration de la Journée Internatio-

nale du Travail émane d'un mouvement ouvrier aux Etats Unis. C'est fort de cela qu'aujourd'hui nous sommes à 8 heures de travail par jour. Nous ne pouvons que dire merci au Ministère de l'Administration Territoriale d'avoir permis que cette tribune puisse nous être offerte. Ceci afin que nous puissions nous imprégner largement de ce qui est de nos droits et de nos devoirs vis à vis de l'administration que nous servons. Le délégué du personnel est celui qui constitue une interface entre l'administration et le personnel. Il n'est pas question pour nous d'entrer dans une relation conflictuelle avec notre hiérarchie. Mais de pouvoir discuter avec le personnel et répertorier leurs revendications dans le but de trouver des solutions. Nous allons mettre dans notre service l'esprit de discipline, car nous sommes dans une administration de souveraineté et rien ne se conçoit dans l'indiscipline.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CLUBS VÉTÉRANS

C'est officiel. Depuis vendredi le Rwanda est le pays hôte pour la première édition du Championnat du monde des vétérans

Lazare NOMO

Le Rwanda pays hôte de la première édition

C'est une nouvelle ère dans le monde du football, un accord est signé à Kigali au Rwanda entre la Fédération Internationale de Football Vétérans en Europe (FIFVE) et la Fédération Rwandaise de Football. L'accord concerne l'organisation de la toute première édition du championnat du monde des clubs vétérans. Au mois de juillet 2024 et pendant une dizaine de jours, les légendes, les vétérans passionnés du football ainsi que nombreuses personnalités vont se retrouver dans la capitale rwandaise pour un partage de la fraternité, et les opportunités du développement.

L'ancien lion indomptable Patrick Mbooma a pris part à cette cérémonie. La présence particulière du Président de la Fédération Internationale de Football Vétérans en Europe Fred SIEWE a été remarquable. Ce digne fils du Cameroun se bat corps et âme pour la réussite de ce projet qui a commencé depuis 2016. Connu pour le célèbre weekend FIFVE qui au fil des années



Président de la FIFVE et le Président de la FERWAF signent les documents de l'accord

s'est déroulé dans plus de 5 pays en Europe et qui rassemble aujourd'hui plus de 5000 personnes. L'organisation des conférences sur les thématiques du football, le tournoi, le lobbying constituent le champ d'action de la FIFVE.

Le président de la Fédération Interna-

tionale de Football Vétérans en Europe (FIFVE) fait donc partie d'une diaspora dynamique et positive qui fait la fierté du Cameroun. Lors de la Can total énergies que le Cameroun a brillamment organisé en janvier et février 2022, il a joué un rôle important dans la mobilisation de la diaspora.



CÉDRIC MANGA
PRESENTE

FESTI FOOT

S.M AMOUGOU BELINGA

EBAKOA 1^{ÈRE} ÉDITION

26 JUIN - 04 SEPTEMBRE 2022

THE ONE, IL NE PEUT EN RESTER QU'UN

Infos : +237 691 942 450



Le Quotidien

Président du conseil éditorial
El Hadj OUMAROU

Directeur de publication
Jules Brice NGABA

Directeur de publication Délégué
Rosalie Adonise BELINGA

Directeur des rédactions
Jules Brice NGABA

Rédacteur-en-chef
Germain Willy ABENA

Rédacteur-en-chef adjoint
Lazare NOMO NOMO

Secrétaire de rédaction
NGOUH OUMAROU

Rédaction
Jules Brice NGABA
Germain Willy Abéna
Lazare Nomo
Rodrigue Nyada

Eva KENFACK
Serge MELINGUI Endeme
Cathérine Clotilde MESSI
Hen Château VALLON

Correspondants régionaux Est-Cameroun
Clarisse KAMSU TCHASSI

Littoral/Sud-Ouest
Willy KAK

Extrême-Nord /Nord
N. Hinsia

Correspondant Adamaoua
Zewa Abel

Conseillers à la Rédaction
Serge Eric EPOUNE
Remy ONANA
Mme ESSOMBA née EGOA Marie Thérèse
Eric Boniface TCHOUAKEU
Serge Aimé BIKOÏ

Relations publiques
Léopold Ayissi

Infographie
BIMENA BEYENE Roland
Tél : 6 945 43 454

Tirage
5000 exemplaires

Imprimerie
JV-GRAF

Contacts du journal : 699 77 76 67 / 671 47 70 57 / 674 08 69 79 / 694 54 34 54

Email : journallequotidien@yahoo.com